

Document explicatif – Projet d'autorisation d'un projet particulier

Terrain visé	
Photo du terrain	 Google Maps 2023
Objet	Autoriser la construction d'un bâtiment résidentiel comportant les éléments dérogatoires suivants : • Usage H8 (13 à 32 logements); • Bâtiment accessoire (gazebo) en cour avant secondaire; • Implantation d'un bâtiment accessoire à 0 m de la ligne latérale; • Dimensions d'un écran d'intimité, longueur de 4 m et hauteur de 2 m;

Document explicatif – Projet d'autorisation d'un projet particulier

	• Implantation d'un écran d'intimité à 0 m de la ligne latérale; • Couvert végétal inférieur aux 30 %; • Aménagement de 2 cases de stationnement pour personnes handicapées en cour avant secondaire; • Implantation des cases de stationnement à 0 m de la ligne avant; • Absence d'une plantation d'arbres sur le terrain; • Pourcentage de végétalisation de 45 % en cour avant secondaire, soit 254 m²; • Pourcentage de végétalisation total de 28 %, soit 437 m²; • Implantation d'un escalier arrière à 1.1 m de la ligne arrière.
Approbation référendaire	Susceptible
Pouvoir habilitant LAU	L.A.U., article 113, al. 2, par. 1° 3°, 5°, 10° et 12°